



**HAL**  
open science

## Le bonheur dans le dispositif Confessions-Correspondance

Guilhem Farrugia

► **To cite this version:**

Guilhem Farrugia. Le bonheur dans le dispositif Confessions-Correspondance. Jacques Berchtold; Claude Habib. Les Confessions. Se dire, tout dire, Classiques Garnier, pp.111-122, 2015, coll. “ Rencontres ”, secteur XVIIIe siècle, 978-2-8124-3832-5. hal-02610549

**HAL Id: hal-02610549**

**<https://hal.science/hal-02610549>**

Submitted on 17 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cet article vise à prolonger et à compléter une tradition<sup>1</sup> de recherche imposante sur le bonheur chez Rousseau, grâce à la prise en compte de la *Correspondance* de cet auteur, dans la mesure où celle-ci éclaire<sup>2</sup> *Les Confessions*. Nous souhaitons en même temps prolonger l'hypothèse de recherche mise en évidence par Jean-François Perrin : « Rousseau a très vite pensé l'écriture des *Confessions* comme élément d'un dispositif incluant la production d'une documentation véritable [...]. Je me demande, pour ma part, s'il ne faudrait pas essayer de faire un travail sur les *Confessions* et la correspondance qui soit une mise à l'épreuve du dispositif prévu par Rousseau, avec l'appui considérable que nous fournit désormais la *Correspondance*<sup>3</sup> ». C'est là l'objet du présent article : confronter ces deux œuvres, en ce qui concerne la félicité, et constituer une intertextualité exigée par Rousseau en un acte interprétatif<sup>4</sup>. Cela permet de reconstruire l'expérience subjective de ce sentiment intime qu'est le bonheur, qui émerge dès lors qu'on met en communication les textes constituant le dispositif prévu par cet auteur, et qu'on se propose de lire le passé, par un acte de mémoire<sup>5</sup>. La véracité du bonheur peut alors être reconstituée, à partir d'une lecture croisée de deux œuvres qui développent chacune une philosophie spécifique de l'intime, à savoir *Les Confessions* et la *Correspondance*. Cette démarche interprétative relève d'une logique de la réception et ne peut véritablement être mise en place par le lecteur-interprète qu'*a posteriori*, lorsque le processus est achevé<sup>6</sup>, grâce à une saisie globale et rétrospective envisagée comme telle par Rousseau lui-même<sup>7</sup>.

Nous optons donc ici pour une herméneutique interne, visant à faire apparaître le bonheur comme « idée-force<sup>8</sup> » de l'écriture du moi. Le parti pris méthodologique est, autant que faire se peut, de penser en Rousseau, de s'immerger dans son expérience de pensée effective, d'admettre *a priori* sa logique interne de manière à reconstituer non pas la vérité objective de son système, mais la véracité subjective de sa pensée, son cheminement propre. Les erreurs éventuelles, errements, mensonges ou méprises présents dans les deux écrits précités, sont autant de faits intérieurs

---

<sup>1</sup> Nombre d'articles ont traité du bonheur chez Rousseau, de « La dialectique du bonheur chez Jean-Jacques Rousseau » de Robert Déraathé en 1957 à l'article « Bonheur » dans le *Dictionnaire européen des Lumières* de Michel Delon en 1997. D'autres écrits ont exploré cette même question : *Frêle bonheur* de Tzvetan Todorov, *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur* d'Andreï Philonenko, *Le principe de délicatesse* de Michel Delon, ou encore *Le vocabulaire du sentiment dans l'œuvre de J.-J. Rousseau* dirigé par Michel Gilot et Jean Sgard. On consultera enfin mon ouvrage *Bonheur et fiction chez Rousseau*, Paris, « L'Europe des Lumières », n° 19, Classiques Garnier, 2012, ainsi que mon article : « Le bonheur dans les six premiers livres des *Confessions* », *Lectures de Jean-Jacques Rousseau*, Berchtold J., Lavezzi E. et Martin C. (éd.), Paris, PUR, 2012, p. 109-119.

<sup>2</sup> Il s'agit par conséquent de systématiser un procédé employé par Rousseau, d'en reproduire le mouvement : « [...] au lieu de les transcrire à la suite du recueil, trop volumineux pour que je puisse espérer de le soustraire à la vigilance de mes argus, je les transcrirai dans cet écrit même, lorsqu'elles me paraîtront fournir quelque éclaircissement ». Rousseau J.-J., *Les Confessions*, VII, Berchtold J., Séité Y. et Voisine J., (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 323. Dorénavant : Rousseau J.-J., *Les Confessions*, VII, p. 323.

<sup>3</sup> Perrin J.-F., « J.-J. Rousseau, la preuve par la lettre. Lire les *Confessions* avec la *Correspondance* », *Lectures de Jean-Jacques Rousseau*, Berchtold J. et Séité Y. (éd.), Genève, Droz, 2007, p. 55-57.

<sup>4</sup> « Ainsi Rousseau engageait-il l'interprétation de l'histoire des faits le concernant [...] mais il engageait également une méthode d'approche de cette histoire, en insistant sur la pluralité des régimes de textualité ». *Ibid.*, p. 59.

<sup>5</sup> « Reproduire n'est pas retrouver : c'est, bien plutôt, reconstruire ». HALWACHS M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 [1925], p. 92.

<sup>6</sup> « L'oiseau de Minerve ne prend son envol qu'à la tombée de la nuit ». HEGEL W., *Principes de la philosophie du droit*, préface, Paris, Gallimard, 1989 [1821].

<sup>7</sup> « Si je me chargeais du résultat et que je lui dise : tel est mon caractère, [le lecteur] pourrait croire, sinon que je le trompe, au moins que je me trompe [...]. C'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'il compose ; le résultat doit être son ouvrage ». Rousseau J.-J., *Les Confessions*, IV, p. 198.

<sup>8</sup> MAUZI R., *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Slatkine, 1979 [1960], p. 80.

essentiels, de « faits de sentiment<sup>9</sup> » attestant des convictions même de Rousseau, de la véracité de sa posture existentielle.

### Le bonheur dans le dispositif *Confessions-Correspondance*

Les six premiers livres des *Confessions* peuvent être interprétés comme une tentative de retrouver la félicité perdue de ce que Rousseau nomme « mes heureux jours<sup>10</sup> » dans le livre V, comme une entreprise à la fois littéraire et existentielle visant à reconstruire « le bonheur passé<sup>11</sup> ». L'une des problématiques essentielles de l'écriture de soi est donc celle du bonheur et de la félicité. La réactualisation du bonheur passé est l'un des motifs intimes majeurs de l'autobiographie. D'ailleurs, Marcel Raymond comprenait déjà *Les Confessions* comme un « essai de récupération du bonheur<sup>12</sup> ». Quant à lui, Michel Delon déclare, dans l'article « Bonheur » du *Dictionnaire européen des Lumières*, que « le bonheur est [...] réinventé au-delà de la souffrance par l'écrivain des *Confessions* et des *Réveries du promeneur solitaire*<sup>13</sup> ». Michel Gilot et Jean Oudart soutiennent que « dans *Les Confessions*, le bonheur s'approfondit d'avoir été perdu : leçon vitale dont *Les Réveries* recueilleront les fruits<sup>14</sup> ». Les moments heureux, dont son cœur garde une trace indélébile, jalonnent toute la première partie des *Confessions*, au moins au même titre que les aveux, longtemps considérés comme les seuls points de repères factuels de la progression des *Confessions*. C'est à notre sens l'expérience du bonheur qui structure en partie l'évolution narrative de cette œuvre. Les *Confessions* constituent une quête du bonheur, tout en impliquant une sorte de généalogie du malheur : « Mon voyage [en Angleterre] ne m'a pas été tout à fait inutile pour mon projet [la préparation des *Confessions*]. J'y ai acquis sur la source de mes malheurs des lumières nouvelles dont il sera bon que le public à venir soit instruit<sup>15</sup> ».

La préparation de cette œuvre est effectuée alors même que Rousseau expérimente un état émotif particulier, celui du malheur : « Je n'ai jamais tant souffert [...] je suis malheureux<sup>16</sup> ». Il ne peut pourtant proprement commencer à reprendre, en 1766, l'écriture de ses « mémoires<sup>17</sup> », interrompues après avoir été commencées à Môtiers en 1764-1765, que pour autant qu'il expérimente à nouveau le bonheur : « Après tant de fatigues et de courses j'arrive dans un asile agréable où j'espère pouvoir respirer en paix [...]. Je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi [...]. Voilà, cher Coindet, la source du bonheur que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi, et moi, je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre manière<sup>18</sup> ». C'est alors que l'environnement devient lui-même empreint de bonheur, comme de multiples métaphores le suggèrent, comme celle qui est mobilisée pour décrire aux libraires de Londres sa situation, Rousseau parlant de « la sérénité de l'air<sup>19</sup> » qu'il respire à Wotton. Pour écrire

---

<sup>9</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau du 25 mars 1767*, n° 3314, *Correspondance Générale de Jean-Jacques Rousseau*, t. XVII, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par T. Dufour, Paris, Armand Colin, 1932, p. 3. Dorénavant : Rousseau J.-J., *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau du 25 mars 1767*, n° 3314, C. G., t. XVII, p. 3.

<sup>10</sup> Rousseau J.-J., *Les Confessions*, V, p. 204.

<sup>11</sup> *Ibid.*, VI, p. 312.

<sup>12</sup> RAYMOND M., *Jean-Jacques Rousseau : la quête de soi et la rêverie*, Paris, José Corti, 1986 [1962], p. 203.

<sup>13</sup> DELON M., article « Bonheur », DELON M. (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, Quadrige, Dicos poche, 2007, p. 191.

<sup>14</sup> GILOT M. et OUDART J., article « Bonheur », GILOT M. et SGARD J. (dir.), *Le vocabulaire du sentiment dans l'œuvre de J.-J. Rousseau*, Genève, Slatkine, 1980, p. 453.

<sup>15</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyron du 1<sup>er</sup> janvier 1766*, n° 2899, C.G., t. XV, p. 2.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>17</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. le Général Conway du 19 mai 1767*, n° 3350, C.G., t. XVII, p. 58.

<sup>18</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Coindet du 29 mars 1766*, n° 2973, C.G., t. XV, p. 131.

<sup>19</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à MM. Becket et de Hondt du 9 avril 1766*, n° 2989, C.G., t. XV, p. 153. L'expression est également présente dans Rousseau J.-J., *Lettre à Mme Boy de la Tour du 9 avril 1766*, n° 2991, C.G., t. XV, p. 158, ainsi que dans Rousseau J.-J., *Lettre à M. Jean Rousseau du 10 avril 1766*, n° 2993, C.G., t. XV, p. 162.

ainsi sereinement et à son aise, il a besoin de se plonger dans les délices de l'introspection, de laisser déambuler sa mémoire qui déroule le fil affectif d'une anamnèse heureuse.

L'écriture a fonction cathartique, douée en cela d'inépuisables délices et permettant de retrouver le bonheur perdu. Elle lui permet de se délivrer de ses peines et du malheur qu'il éprouve : « [...] je ferai tout pour effacer le souvenir et le sentiment [de mes malheurs] dans mon cœur même<sup>20</sup> ». Cependant, en ce qui concerne toute la seconde partie des *Confessions*, cette ressource a des limites. En vivant à nouveau, en les écrivant, les souvenirs déchirants et les situations malheureuses, il parvient à un point de saturation<sup>21</sup>. La distinction entre le bonheur et le malheur permet par conséquent de distinguer les deux parties des *Confessions*<sup>22</sup>. Mais la quête du bonheur reste, comme toujours, sa finalité première. Il se jette alors à corps perdu dans la botanique, seule activité encore génératrice de félicité<sup>23</sup>, exception faite de l'achèvement d'*Émile et Sophie, ou les Solitaires*<sup>24</sup>, lorsqu'il ne peut herboriser par temps de pluie. Il reprend cependant la rédaction de ses *Confessions*, sachant que le bonheur est un impératif vital<sup>25</sup>, un état positif impliquant un dépassement de tout obstacle, et qui ne peut être altéré qu'accidentellement par le surgissement de souffrances éphémères, en l'occurrence créées par des souvenirs malheureux : « La douce jouissance de la vie est permanente ; il suffit, pour la goûter, de ne pas souffrir<sup>26</sup> ».

Cet état heureux, expérimenté pleinement à l'époque de l'écriture des livres I à VI, nécessite de satisfaire une quête de la solitude : « Cela est très nécessaire au repos de ma vie et surtout à l'exécution de mon projet [la rédaction des *Confessions*]<sup>27</sup> ». Cette dynamique de l'isolement s'avère condition d'une autre dynamique, celle de l'écriture<sup>28</sup>. Il ne peut par conséquent éprouver le plaisir de la composition qu'en donnant au sentiment de bonheur une assise ferme en son âme, elle-même garantie par une retraite et une situation de solitude<sup>29</sup> : « [...] je compte dès les premiers jours m'acheminer dans une province éloignée pour tâcher d'y goûter dans la retraite que j'aime le calme et la paix dont j'ai si grand besoin et à quoi je borne désormais le bonheur de ma vie<sup>30</sup> ». Cette demeure heureuse, il la trouve donc à Wotton, « agréable asile<sup>31</sup> », qu'il se plaît à décrire comme une idylle, en des termes qui évoquent les descriptions des Charmettes dans les *Confessions* elles-mêmes : « Suis-je assez heureux, Madame ? [...]. Figurez-vous, Madame, une maison seule, non

---

<sup>20</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de la Tour du 20 janvier 1768*, n° 3574, C.G., t. XVIII, p. 66.

<sup>21</sup> « Le désir de faire diversion à tant d'attristants souvenirs, qui, à force d'affecter mon cœur, altéraient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisations, les amusements et distractions dont j'avais besoin ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyrou du 20 juin 1768*, n° 3673, C.G., t. XVIII, p. 240. Voir également : « Il faut [...] écarter tous les souvenirs qui peuvent distraire [du bonheur] ». Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de Verdelin du 22 janvier 1766*, n° 2913, C.G., t. XV, p. 26.

<sup>22</sup> « J'écrivais la première partie avec plaisir, avec complaisance, à mon aise, à Wotton, ou dans le château de Trie ; tous les souvenirs que j'avais à me rappeler étaient autant de nouvelles jouissances. Aujourd'hui [...] je ne m'occupe plus [de ce travail de composition] que par force et le cœur serré de détresse. Il ne m'offre que malheurs, trahisons, perfidies, que souvenirs attristants et déchirants ». Rousseau J.-J., *Les Confessions*, VII, p. 323.

<sup>23</sup> « [...] tant que j'herborise je ne suis pas malheureux [...] ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyrou du 19 décembre 1768*, n° 3766, C.G., t. XIX, p. 24.

<sup>24</sup> « [...] les mauvais jours d'hiver, où mon état et la saison m'empêchent d'herboriser ; surtout celui qui m'intéresserait le plus serait le commencement du roman intitulé *Émile et Sophie, ou les Solitaires*. Je conserve pour cette entreprise un faible que je ne combats pas, parce que j'y trouverais au contraire un spécifique utile pour occuper mes moments perdus, sans rien mêler à cette occupation qui me rappelât les souvenirs de mes malheurs, ni rien de qui s'y rapporte ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyrou du 6 juillet 1768*, n° 3677, C.G., t. XVIII, p. 245.

<sup>25</sup> « Que vous êtes heureux ! Ne cessez jamais de l'être ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. d'Ivernois du 28 mars 1768*, n° 3638, C.G., t. XVIII, p. 183.

<sup>26</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Franquières du 15 janvier 1769*, n° 3781, C.G., t. XIX, p. 56.

<sup>27</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyrou du 31 mai 1766*, n° 3036, C.G., t. XV, p. 249.

<sup>28</sup> « J'ai beau soupirer après la solitude dont j'ai besoin dans mon état [d'écrivain des *Confessions*] ; je ne puis la trouver nulle part ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Rey du 3 mars 1766*, n° 2949, C.G., t. XV, p. 89.

<sup>29</sup> « Le lieu que j'habite [Wotton] est agréable et solitaire [...] ». Rousseau J.-J., *Lettre à Mme Boy de la Tour du 9 avril 1766*, n° 2991, C.G., t. XV, p. 158.

<sup>30</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Roguin du 15 février 1766*, n° 2934, C.G., t. XV, p. 61.

<sup>31</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. David Hume du 10 juillet 1766*, n° 3068, C.G., t. XV, p. 309.

fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon, dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plein-pied<sup>32</sup> ».

C'est la marche, qui permet au promeneur de se délasser, d'éprouver le bonheur du repos et de trouver l'énergie pour méditer ses *Confessions* : « En attendant j'herborise je me promène, je médite le grand projet dont je suis occupé [la rédaction des *Confessions*], je compte même quand vous viendrez pouvoir déjà vous remettre quelque chose, mais la douce paresse me gagne chaque jour davantage et j'ai bien de la peine à me mettre à l'Ouvrage, j'ai pourtant de l'étoffe assurément et bien du désir de la mettre en œuvre<sup>33</sup> ».

C'est la botanique, qui en 1766, est pour lui l'activité la plus heureuse<sup>34</sup>, celle qu'il préfère et pour laquelle il opte en priorité. La promenade dans l'environnement extérieur et l'herborisation en cette occasion génèrent chez lui un bonheur lié à l'amitié végétale et à l'effacement conjoint de toute rationalité : « Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain pour que les plus simples amusements lui suffisent, et j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras<sup>35</sup> ». Pourtant, la botanique est une ressource insuffisante, puisqu'elle n'est guère heureuse à pratiquer durant tout l'hiver<sup>36</sup>. Son bonheur dépend d'une « vie ambulante », sous peine de sombrer dans le malheur<sup>37</sup>. Lorsque qu'aucun voyage n'est possible, Rousseau opte pour une déambulation dans l'intériorité, pis-aller de la marche réelle dans la nature. En ces occasions, il se livre alors à l'écriture de ses *Confessions*, mais sans basculer dans une activité rationnelle et méthodique. La marche intérieure est une pérégrination affective : « L'occupation pour les jours de pluie, fréquents en ce pays, est d'écrire ma vie ; non pas ma vie extérieure comme les autres, mais ma vie réelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentiments les plus secrets<sup>38</sup> ». Il s'agit alors de vivre « en idée » et par le cœur, ce qui lui permet de bénéficier à la fois de l'extase de la promenade intérieure, mais également du bonheur de la répétition : « Je recommencerais, du moins en idée, ces pèlerinages de Colombier, qui furent les jours les plus heureux de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore, et recommencer sans cesse ! Je ne demanderais point d'autre éternité<sup>39</sup> ».

### Le tournant des *Confessions*

L'histoire<sup>40</sup> de la rédaction des *Confessions* est faite d'élan confiants et de résignation désabusée<sup>41</sup>. Initialement sollicitées par Rey, Moultoy et Duclos, il a régulièrement décidé d'y mettre

---

<sup>32</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de Luzé du 10 mai 1766*, n° 3022, C.G., t. XV, p. 216.

<sup>33</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyrou du 21 juin 1766*, n° 3047, C.G., t. XV, p. 269.

<sup>34</sup> « [Je] trouverais cette précieuse sérénité d'âme, que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent, et, que j'en devinsse ou non meilleur botaniste, j'en deviendrais sûrement plus sage et plus heureux ». Rousseau J.-J., *Lettre à Mme la Duchesse de Portland du 3 septembre 1766*, n° 3116, C.G., t. XVI, p. 43. Voir aussi : « Ainsi, du côté de la botanique, peu d'avantages, mais un très grand, pour le bonheur de la vie ». Rousseau J.-J., *Lettre à Mme la Duchesse de Portland du 20 octobre 1766*, n° 3116, C.G., t. XVI, p. 102.

<sup>35</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Milord Maréchal du 20 juillet 1766*, n° 3075, C.G., t. XV, p. 338.

<sup>36</sup> « La botanique est amusante en été, mais en hiver elle ne fait que fatiguer et n'amuse guère ». Rousseau J.-J., *Lettre à Mme Boy de la Tour du 19 septembre 1769*, n° 3846, C.G., t. XIX, p. 158.

<sup>37</sup> « [...] la saison des voyages est passée pour moi [...]. L'été la promenade et l'herborisation m'amuse et me suffisent. Mais l'hiver la vie sédentaire et le défaut d'amusement prennent sur ma santé et même sur mon humeur ». *Ibid.*, p. 157.

<sup>38</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Milord Maréchal du 20 juillet 1766*, n° 3075, C.G., t. XV, p. 338.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>40</sup> « Commencées à Môtiers en 1764-1765, elle est reprise à Wotton en 1766-1767, puis au château de Trie (été-automne 1767). [...] [III] reprend la plume, 'après deux ans de silence et de patience' ; il est alors, en novembre 1769, à Monquin, où il poursuit la rédaction jusqu'à la fin du livre XI au moins. C'est à Paris, dans l'été de 1770, qu'il achève le livre XII ». Voisine J., *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, article « Confessions », Paris, Honoré Champion, 2001, p. 154.

<sup>41</sup> « Jusqu'à présent j'ai toujours pensé laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité des vrais événements de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. le Général Conway du 18 mai 1767*, n° 3350, C.G., t. XVII, p. 59.

un terme, se voyant même parfois « mort à toute littérature<sup>42</sup> ». Entre 1767 et 1769<sup>43</sup>, le projet est vraisemblablement avorté et définitivement abandonné, comme il l'écrit explicitement le 15 novembre 1767 : « À l'égard de l'écrit dont vous me parlez [*Les Confessions*], il est abandonné. Je ne l'ai pas revu depuis mon départ d'Angleterre, et probablement je ne le reverrai jamais<sup>44</sup> ». S'il a alors renoncé<sup>45</sup> à écrire, c'est parce qu'il est trop malheureux pour être en état de le faire<sup>46</sup>. Le 27 avril 1769, il déclare encore ne pas souhaiter poursuivre son projet, en ceci qu'il contribue trop à son malheur<sup>47</sup>. Il décide cependant de poursuivre l'écriture de ses mémoires par la suite, comme il l'annonce au début du livre VII : « Après deux ans de silence et de patience, malgré mes résolutions, je reprends la plume<sup>48</sup> ».

Le 23 novembre 1769, Rousseau change donc brusquement de décision, déterminant alors la poursuite des *Confessions* comme une mission indispensable, et renonçant du même coup à la botanique : « J'y renonce [au plaisir de la botanique] désormais pour bien des raisons, mais surtout parce que j'ai senti qu'il m'absorbait tout entier, qu'il me relâchait le cœur, m'attachait trop à la vie oisive et solitaire, et m'empêchait de remplir d'indispensables devoirs que je ne puis négliger sans me manquer à moi-même<sup>49</sup> ». Dans sa préface aux *Confessions*, Marcel Raymond s'interroge, sans trouver de réponse, sur ce « mystère » que constitue ce « sursaut obscur de vitalité », sur cette sorte de « tournant<sup>50</sup> » : « Il reste que le pourquoi de l'admirable ressaisissement de 1769 nous échappe<sup>51</sup> ».

### *Le bonheur comme motif de l'autobiographie*

À notre sens, deux causes indissociables relancent l'écriture des *Confessions*. D'une part, un mobile rationnel, lié au souci de défendre son honneur<sup>52</sup>. Il faut rappeler à ce titre que c'est le libellé de Voltaire *Le sentiment des citoyens* qui le décide<sup>53</sup> complètement à écrire toute la première partie des *Confessions*. C'est encore une polémique qui commande la reprise rédactionnelle de ses mémoires.

---

<sup>42</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau du 9 juin 1767*, n° 3367, C.G., t. XVII, p. 80.

<sup>43</sup> Cette période est cependant celle sur laquelle on ne sait pas ce que Rousseau fit à ce propos : « Novembre 1767, novembre 1769. Rousseau est-il resté dans l'intervalle absolument inactif ? [...] Mais un mystère subsiste dans ce 'sursus cordia' [la reprise de l'écriture des *Confessions* en novembre 1769] ». Raymond M., *Introductions*, « Les Confessions », dans Rousseau J.-J., I, *op. cit.*, p. XXX.

<sup>44</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Davenport du 15 décembre 1767*, n° 3548, C.G., t. XVIII, p. 22.

<sup>45</sup> « Quant à mes écrits et papiers qui sont entre vos mains, ils y sont bien ; permettez que je les y laisse, résolu de ne plus les revoir et de ne plus m'en remêler de ma vie. Ce recueil, s'il se conserve, sera un jour précieux ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyrou du 10 juin 1768*, n° 3668, C.G., t. XVIII, p. 230.

<sup>46</sup> « Mais mon cœur serré, ma tête en désordre, mes facultés troublées ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point dans ce refus de mauvaise volonté, je vous le jure, et je suis désormais hors d'état d'écrire ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. D'Ivernois du 26 avril 1768*, n° 3656, C.G., t. XVIII, p. 212. Voir également la lettre suivante : « Maintenant, prendre une plume est presque au-dessus de mes forces. J'aimerais autant avoir la massue d'Hercule à manier ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyrou du 29 avril 1768*, n° 3657, C.G., t. XVIII, p. 214.

<sup>47</sup> « Quant vous me suggérâtes le projet d'écrire les mémoires de ma vie, je n'imaginai guère que ce projet adopté trop légèrement m'attirerait les calamités qui en ont été l'effet. Ne me reparlez jamais de cette entreprise ; si vous m'aimez, ayez regret de l'avoir suggérée, et si vous m'en reparlez, attendez-vous à n'avoir aucune réponse sur ce point ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Rey du 27 avril 1769*, n° 3812, C.G., t. XIX, p. 109-110.

<sup>48</sup> Rousseau J.-J., *Les Confessions*, VII, p. 321.

<sup>49</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Rey du 23 novembre 1769*, n° 3860, C.G., t. XIX, p. 184.

<sup>50</sup> « [...] en vérité je suis rebuté pour jamais de tout projet [...] au tournant de mes malheurs qui m'entraînent je ne veux pas joindre celui d'y vouloir résister ». Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de Verdelin du 22 juillet 1767*, n° 3417, C.G., t. XVII, p. 146.

<sup>51</sup> Raymond M., *Introductions*, « Les Confessions », dans Rousseau J.-J., I, *op. cit.*, p. XXX.

<sup>52</sup> « Cette douce vie [tranquille et champêtre], pour laquelle j'étais né, eût été celle dans laquelle j'aurais achevé mes jours, si on m'avait laissé faire ; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Laliaud du 4 avril 1770*, n° 3914, C.G., t. XIX, p. 321.

<sup>53</sup> « C'est bien le libellé de Voltaire qui l'a cabré, puis jeté au travail ». Raymond M., *Introductions*, « Les Confessions », dans Rousseau J.-J., I, *op. cit.*, p. XXIV.

Dans la lettre précitée à M. Rey, qui témoigne de son revirement soudain, Rousseau fait état du sentiment d'injustice qu'il a éprouvé en découvrant la dédicace qui lui est adressée, et les notes qui l'attaquent, dans une traduction des *Lois* de Platon : « Je ne connais point du tout l'auteur de cette traduction, mais je ne puis vous dissimuler que les notes en sont d'un homme injuste, malintentionné et de mauvaise foi<sup>54</sup> ». C'est par souci de vérité, en vue de rétablir son innocence et de se défendre<sup>55</sup> qu'il trouve l'énergie d'écrire à nouveau ses mémoires : « Non, je ne trouve rien de si grand, rien de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix<sup>56</sup> ». En reprenant la plume, Rousseau a la conviction et l'assurance qu'il sera innocent et réhabilité. Il le répète incessamment<sup>57</sup>, tout au long de sa *Correspondance*, en particulier à partir de 1767<sup>58</sup> : « [...] j'ose prédire que vous verrez ma mémoire en honneur<sup>59</sup> ».

Tout le malheur<sup>60</sup> qu'il éprouve en lui-même est l'effet, selon lui, des persécutions dont il est l'objet, consécutives à son parti pris de dire la vérité coûte que coûte, en cela fidèle à sa devise *Vitam impendere vero*<sup>61</sup>. S'il offre à ses semblables un miroir fidèle de la condition humaine<sup>62</sup>, c'est également pour épargner aux autres le malheur qu'il a vécu, en cela martyr<sup>63</sup>. Progressivement, la mise en avant de son innocence devient de plus en plus marquée : il conclut une lettre à M. de St Germain en déclarant « Je suis innocent<sup>64</sup> », puis celle adressée à Mme de Berthier par la même affirmation, mais en majuscules : « JE SUIS INNOCENT<sup>65</sup> ». C'est également à partir de janvier 1770, peu de temps après avoir décidé de poursuivre ses mémoires, qu'il commence presque systématiquement chacune de ses lettres par le même quatrain<sup>66</sup>. Cette « formule générale<sup>67</sup> », placée en exergue de ses lettres, qui résume dorénavant le sens, la portée et l'esprit de sa démarche, est le pendant de celle, précitée, qui conclut ses lettres. L'inculpation des « ennemis » est le pendant de la disculpation de soi.

Mais en même temps et indissociablement, c'est un motif affectif plus profond qui le met dans la nécessité de poursuivre l'écriture de sa vie, à savoir le « sens moral » d'où dérive le bonheur, qu'il détaille précisément dans une lettre à Mme de Berthier, quelques semaines seulement après avoir décidé de poursuivre ses *Confessions*. Son « cœur trop sensible au besoin d'être heureux [...] [se fonde sur] ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, et qui pèse quand on l'élude<sup>68</sup> ». Si Rousseau avait continué à ne pas écouter en lui la voix de la nature, il aurait dû se résoudre, ce

<sup>54</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Rey du 23 novembre 1769*, n° 3884, C.G., t. XIX, p. 261.

<sup>55</sup> « [...] ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Moulton du 6 avril 1770*, n° 3915, C.G., t. XIX, p. 324.

<sup>56</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. de St-Germain du 26 février 1770*, n° 3860, C.G., t. XIX, p. 261.

<sup>57</sup> « Les réparations qui me sont dues ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais, mais elles seront grandes et sincères : j'y compte, et cela me suffit ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Moulton du 7 mars 1768*, n° 3616, C.G., t. XVIII, p. 149. Voir également, entre autres : « Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi ; mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole [...]. Vous êtes jeune, Monsieur, souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous la verrez accomplie ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. Lalian du 23 octobre 1768*, n° 3739, C.G., t. XVIII, p. 359.

<sup>58</sup> « Alors ma mémoire sera réhabilitée ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. le Général Conway*, n° 3350, C.G., t. XV, p. 58.

<sup>59</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de Boufflers du 25 février 1768*, n° 3611, C.G., t. XVIII, p. 141.

<sup>60</sup> « Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. de Belloy du 12 mars 1770*, n° 3900, C.G., t. XIX, p. 294.

<sup>61</sup> À propos de cette devise, on consultera utilement l'article de Jacques Berchtold « Dépense, dette et dédommagement : autour de la devise de Rousseau », Paris, *Europe*, n°930, 2006, p. 140-160.

<sup>62</sup> « Le portrait de soi des *Confessions* relève en définitive d'un humanisme optimiste. L'ouvrage est orienté vers les autres ». Berchtold J., « Rédiger un portrait de soi », *Lectures de Jean-Jacques Rousseau, op. cit.*, p. 24.

<sup>63</sup> « [...] gardez-vous bien d'être un Jean-Jacques : car, comme vous le voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. l'Abbé M du 14 mars 1770*, n° 3905, C.G., t. XIX, p. 305.

<sup>64</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. de St-Germain de mars 1770*, n° 3901, C.G., t. XIX, p. 299.

<sup>65</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de Berthier du 16 mars 1770*, n° 3908, C.G., t. XIX, p. 310.

<sup>66</sup> « Pauvres aveugles que nous sommes ! / Ciel, démasque les imposteurs / Et force leurs barbares cœurs / À s'ouvrir aux regards des hommes ». Rousseau J.-J., *Lettre à M. de St-Germain du 28 février 1770*, n° 3886, C.G., t. XIX, p. 265.

<sup>67</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à M. Du Peyron du 28 février 1770*, n° 3888, C.G., t. XIX, p. 270.

<sup>68</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de Berthier du 17 janvier 1770*, n° 3875, C.G., t. XIX, p. 212-213.

qu'il refusât manifestement, à « sentir incessamment gémir et soupirer [son] cœur », et renoncer à la « soif du bonheur<sup>69</sup> » qui lui en imposât la quête toute sa vie durant<sup>70</sup>. La quête du bonheur est donc liée, indissociablement, à l'écriture des *Confessions*.

Il s'agit à la fois de se réhabiliter, de rétablir la vérité sur son compte et de satisfaire les impulsions de ce « sens moral » qui lui permet de reconstruire le bonheur perdu : « Ce sens moral, si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'âme de quiconque en est doué dans un ravissement continu qui est la plus délicieuse des jouissances ». C'est d'ailleurs dans cette lettre que surgit à nouveau ce qui avait décidé Rousseau à écrire ses *Confessions*, à savoir l'abandon de ses enfants, divulgué par le *Sentiment des citoyens* de Voltaire : « Mais moi qui parle de famille, d'enfants... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur ; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux ; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables [...] exténuier mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Condamnez-moi donc, Madame, mais écoutez-moi : vous trouverez un homme ami de la vérité jusque dans ses fautes, et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir lorsqu'il peut en résulter quelque bien<sup>71</sup> ».

Ce n'est pas par hasard si cette lettre, qui constitue une véritable théorie du bonheur<sup>72</sup>, est écrite en même temps qu'il recommence à composer ses *Confessions*. En expiant ses fautes, en particulier l'abandon de ses enfants, Rousseau est en quête du bonheur, même si les souvenirs malheureux qu'il évoque dans la seconde partie navrent son cœur. Il détermine en particulier la forme de félicité qui lui manque, le bonheur domestique et filial, qu'il pense alors comme « le vrai bonheur » : « L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucun autre : rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfants ; les sentiments que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides [...]. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là...<sup>73</sup> ».

Rousseau avait exigé d'une juste lecture de ses *Confessions* un acte interprétatif de la part de son lecteur, fondée sur une lecture corrélative de sa *Correspondance*. C'est en prenant en compte le dispositif *Confessions-Correspondance*, prévu par Rousseau lui-même, que le bonheur peut être déterminé tout à la fois comme entreprise d'anamnèse, d'écriture, de méditation, prenant appui sur les promenades et les rêveries heureuses que génèrent une situation de solitude et une dynamique de l'isolement. Outre que ce sentiment de félicité structure en partie l'évolution narrative de la première partie des *Confessions*, la prise en considération de la *Correspondance* permet de comprendre le bonheur comme motif intime, ressort de l'écriture de soi et comme objet d'une quête vitale pour Rousseau.

---

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>70</sup> « S'impose surtout la figure d'un Rousseau heureux envers et contre tout, sachant jouer la rêverie contre la réflexion, l'imaginaire contre une réalité insatisfaisante, la nature contre l'aliénation sociale et finalement l'écriture contre l'écriture ». Delon M., *Préface de Bonheur et fiction chez Rousseau, op. cit.*, p. 10.

<sup>71</sup> Rousseau J.-J., *Lettre à Mme de Berthier du 17 janvier 1770*, n° 3875, C.G., t. XIX, p. 214.

<sup>72</sup> « Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts [...] ». *Ibid.*, p. 213.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 213.